

*Impôt sur le revenu—Loi*

Il est devenu évident qu'on a préparé le budget à la hâte. Le gouvernement pourrait cependant dire, et à juste titre, que l'opposition et les divers critiques en la matière ont réclamé un budget surtout à cause de l'imminence d'élections pour le printemps ou le début de l'été, et, pour parer au fait qu'aucune mesure économique ne figurait au *Feuilleton*, le gouvernement a donc présenté un budget. En tant que député je ne critique pas ce fait mais je crois que le gouvernement, en s'efforçant de présenter le budget et de se ménager des portes de sortie de sorte que le premier ministre (M. Trudeau) puisse déclencher des élections pour la fin de juin ou le début de juillet, s'est servi du budget comme d'un appât électoral. Le ministre des Finances s'est évertué à expliquer qu'il avait présenté un budget sérieux et qu'il n'avait pas succombé à la tentation évidente de parsemer son budget de mesures électoralistes à la veille du déclenchement d'élections fédérales.

Quand on examine le budget et quand on considère les machinations auxquelles s'est livré le gouvernement à la suite de la présentation de son budget, on en arrive à la conclusion qu'il s'agissait en fait d'un appât électoral. Je ne le pense pas seulement à cause de la réaction québécoise. Je dis cela à cause de ce qui s'est passé au Manitoba et aussi en Colombie-Britannique. Un point qu'on a perdu de vue dans le débat public est que la province avait prévu son budget pour la soirée du 10 avril. A cause du fuseau horaire dans lequel se trouve le Manitoba, cette province a une heure de retard sur Ottawa, et quand le ministre des Finances du Manitoba s'est levé pour présenter son budget, il n'était pas absolument certain que la proposition que lui avait faite le ministre fédéral des Finances allait figurer dans le budget fédéral. Il est bien évident que le ministre des Finances de cette province doit veiller très attentivement sur le champ fiscal et l'activité économique produite par le million de Manitobains. Quand il s'est levé à l'Assemblée législative ce soir-là, il n'était donc pas absolument certain des répercussions que le budget fédéral allait avoir sur le sien. J'en reparlerai un peu plus tard.

Les choses ont si mal tourné depuis le budget du 10 avril que W. A. Wilson a écrit l'article suivant dans le *Star* de Montréal du mercredi 17 mai. Je crois savoir que, par le passé, M. Wilson a écrit des commentaires favorables au gouvernement libéral.

M. Chrétien passe de la naïveté politique à l'incohérence. C'est devenu le théâtre de l'absurde.

J'imagine qu'il y a toujours un certain aspect théâtral à la Chambre des communes, mais le ministre des Finances a pris la vedette et il s'attend probablement à recevoir un Oscar pour avoir divisé encore plus le pays.

Il y a des points positifs dans ce budget et j'aimerais en mentionner certains, dont la question de gains en capital. J'aimerais revenir au budget de mars 1977. Les deux côtés de la Chambre et les groupes et organisations agricoles s'intéressant à la petite entreprise au Canada ont présenté des instances et fait des pressions pour que le gouvernement supprime l'impôt sur les gains en capital à la vente d'une ferme ou d'une petite entreprise quand le produit doit servir à l'achat d'une ferme ou d'un commerce plus grand.

● (1512)

Après avoir écouté l'ancien ministre des Finances, qui est allé recevoir sa juste récompense à Toronto, nous avons conclu

que ce qui avait été proposé dans le budget de mars 1977 était qu'un agriculteur pouvait vendre son exploitation et en investir le produit dans une plus grande, sans avoir à payer d'impôt sur les gains en capital. Il pouvait même reporter ses gains en capital jusqu'au moment où lui-même ou ses héritiers vendraient l'entreprise. Au cours du débat du budget de mars 1977, personne n'a fait valoir quoi que ce soit qui fut différent de l'explication que je viens de donner.

Ensuite, que s'est-il passé? Le ministère du Revenu national a rédigé un règlement. Le seul membre du cabinet en provenance du Manitoba l'a approuvé puis, lui aussi, est allé recevoir sa récompense. En fait, ce règlement a chambardé toute la proposition budgétaire. Entre autres, il dit ceci: si un agriculteur vend son exploitation laitière pour acheter une exploitation céréalière avec le produit de la vente, il entre ainsi dans une nouvelle catégorie d'activité agricole.

Quiconque a déjà vécu à la campagne, ou quiconque représente une circonscription rurale, surtout de celles qui connaissent divers types d'exploitations agricoles, sait qu'un agriculteur peut vendre son secteur agricole pour acheter d'autres terres. Dans sa sagesse, le gouvernement a établi ce règlement afin d'assurer que personne n'aille monnayer le dur labeur des agriculteurs. Tout comme moi-même, le député de Battle River (M. Malone) a signalé des cas à l'attention du gouvernement. Il s'agissait d'agriculteurs qui avaient vendu leurs fermes, en avait acquis de plus importantes pour se voir ensuite assujettis à l'impôt sur les gains en capital. Le gouvernement ne comprend absolument rien aux réalités agricoles dans notre pays.

Heureusement, nous voyons que le budget d'avril 1978 a repris les propositions du budget de mars 1977 de la manière dont nous l'avions souhaité il y a un an. C'est une victoire. Pourquoi a-t-il fallu attendre un an, je l'ignore. J'exhorte le gouvernement à prévenir les agriculteurs et les petits commerçants qui ont été assujettis à l'impôt sur les gains en capital dans l'intervalle, qu'ils ne seront pas imposés.

Le budget contient aussi une mesure positive à l'égard de la recherche industrielle. Je m'intéresse beaucoup à cette question à la Chambre depuis déjà quelque temps. J'ai déjà parlé de la mine de tantale dans l'est du Manitoba qui contient aussi des gisements de lithium et césium. De fait, la mine contient le plus important gisement connu de césium du monde. Il y a une semaine ou dix jours, les principaux actionnaires de la mine ont vendu leurs actions à la Hudson Bay Mining and Smelting. Celle-ci est une société très respectée au Manitoba, où elle est établie depuis longtemps. Elle se préoccupe énormément des besoins de ses employés et des services qui leur sont offerts.

Elle vient d'acheter la mine de tantale et la vente doit être approuvée par l'Agence d'examen de l'investissement étranger. Je présenterai moi-même des instances cette semaine à l'agence dans l'espoir qu'elle approuvera la vente et le transfert de ces actions. Quand l'ancien ministre des mines et des ressources du Manitoba, l'honorable Sid Green, a entendu dire que la Hudson Bay Mining and Smelting avait acheté la mine dans l'intention de l'exploiter et qu'elle créerait de nouveaux emplois, il a déclaré que dès que le NPD reprendrait le pouvoir au Manitoba, la société serait nationalisée.